



---

**COMMUNE DE  
BOUGY-VILLARS  
LE BULLETIN BODZERAN**

---

**N° 2/2009 – juin 2009**

[WWW.BOUGY-VILLARS.CH](http://WWW.BOUGY-VILLARS.CH)

---

Le site web de la Commune de Bougy-Villars est à votre disposition ! Vos remarques et suggestions sont les bienvenues. Vous pouvez les adresser à [greffe@bougy-villars.ch](mailto:greffe@bougy-villars.ch)

---

**PILIER PUBLIC**

---

Le pilier public situé au milieu de la Grand-rue à la hauteur du local du feu contient des informations officielles et importantes. Nous vous encourageons à en prendre régulièrement connaissance !



---

**AGENDA**

---

→ **Séances du Conseil général en 2009**

22.06.2009      28.09.2009

04.12.2009 (fondue)

Toutes les personnes, suisses et étrangères, ayant le droit de vote au sens de l'art. 5 LEDP et résidant dans la Commune, peuvent faire partie du législatif communal. Elles peuvent s'annoncer auprès de M. Claude Houriet, Président du Conseil, au 079 2004835 ou par courriel [claud.houriet@gmail.com](mailto:claud.houriet@gmail.com)

→ **Votations / élections**

27.09.2009      29.11.2009

→ **Vacances**

L'Administration communale est fermée du 13 juillet 2009 au 3 août 2009.

---

**ANIMATIONS**

---

→ **Fête musicale :**

Samedi 6 juin 2009 – organisation Festi-Musiques

→ **50<sup>ème</sup> du CTT Bougy :**

Samedi 22 août 2009 à la Maison Bodzérane – organisation CTT Bougy

→ **Sortie des aînés :**

Vendredi 11 septembre 2009 à Ballenberg

→ **75 ans de l'église :**

Dimanche 25 octobre 2009 à l'église



**L'ADMINISTRATION COMMUNALE EST A VOTRE DISPOSITION**

<u>Contrôle des habitants et Greffe municipal</u>  Barbara Kammermann	<b>Mardi</b>	09h00 – 14h00  En dehors de ce jour et de ces heures, uniquement sur rendez-vous !
---	--------------	--

<u>Bourse communale</u>  Jacqueline Jausi	<b>Mardi</b>	09h00 – 12h00
---	--------------	---------------

☎ 021 808 54 41  
☎ 021 807 42 54  
✉ [controlehabitants@bougy-villars.ch](mailto:controlehabitants@bougy-villars.ch)  
✉ [greffe@bougy-villars.ch](mailto:greffe@bougy-villars.ch)  
✉ [bourse@bougy-villars.ch](mailto:bourse@bougy-villars.ch)  
✉ Place de l'Ancienne Eglise 5  
1172 Bougy-Villars  
  
[www.bougy-villars.ch](http://www.bougy-villars.ch)

## POUR NOS PETITS

---

La halte-garderie de l'Entraide Familiale accueille les nouveaux-nés jusqu'à 30 mois et les plus grands de 2 ans ½ jusqu'à leur entrée à l'école enfantine à Gimel, du lundi au vendredi, de 08h30 à 11h00.

Inscriptions et renseignements : pendant les heures d'ouverture au 079 315 03 85 ou auprès de Mme C. Chevallaz 021 808 68 69.

## ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

---

La Commune de Bougy-Villars fait partie du réseau AJEMA, réseau d'accueil de jour des enfants de la région Morges-Aubonne. Le réseau propose trois types d'accueil, à savoir l'accueil collectif préscolaire (crèches), l'accueil collectif parascolaire (UAPE) et l'accueil en milieu familial (AMF). Le réseau AJEMA réunit 41 communes, 10 structures d'accueil et des entreprises de la région Morges-Aubonne ainsi que l'Association régionale pour l'accueil de l'enfance (ARAE) ; il est géré et organisé par l'Association Régionale pour l'Action sociale de la région Morges-Aubonne (ARASMA). Pour tout contact ou renseignements :

Adresse : rue des Fossés 4  
Case postale 982  
1110 Morges 1

E-mail : [info@reseauajema.ch](mailto:info@reseauajema.ch)

Tél. : 021 823 03 62

Fax : 021 804 98 15

## GRAND-RUE – MODERATION DU TRAFIC

---

Le projet de modération du trafic mis à l'enquête publique en été 2008 a été abandonné au profit d'une amélioration du projet qui redessine complètement cette intersection afin de la sécuriser sans dénaturer notre village et sans surélévation. Ce projet sera soumis au Conseil général le 22 juin 2009.

## CHEMIN DES MACHERETTES

---

Le surfaçage du chemin des Macherettes sera exécuté en juin 2009. Les riverains seront informés de la date exacte et de la durée de ces travaux qui nécessiteront la fermeture momentanée de la route.

## TRAVAUX A1

---

Des petites brochures intitulées « Travaux A1 Morges-Ecublens / BAU Active Mode d'emploi (BAU = bande d'arrêt d'urgence) » et éditées par la Confédération suisse sont à disposition à l'administration communale.

## CTT BOUGY – 50 ANS

---

Le Club Tennis de Table de Bougy-Villars fête cette année ses 50 années d'existence. Pour fêter ce jubilé, une manifestation est organisée par le CTT Bougy le 22 août prochain à la Maison Bodzérane. Venez nombreux souhaiter un joyeux anniversaire et faire la fête à cette société locale dynamique et énergique !!!

## FESTI-MUSIQUES

---

Festi-Musiques organisera en automne des concerts à la Maison Bodzérane. Ceux-ci seront annoncés par Festi-Musiques et nous vous invitons vivement à assister à ces concerts de haut niveau.

## WATTMETRE

---

Le wattmètre est un instrument de mesure très utile pour savoir ce que consomment les appareils électriques et électroniques d'un ménage. Il peut même repérer ceux qui « volent » de l'électricité lorsqu'on les croit pourtant éteints !

La Commune de Bougy-Villars met à disposition de sa population un wattmètre gratuitement aux conditions suivantes :

⇒ Durée : 15 jours

⇒ Dépôt : CHF 20.- (rendus à la restitution de l'appareil)

## BOIS DE FEU

---

Du bois de feu (vert ou sec) et du bois d'allumage de nos forêts peuvent être commandés en tout temps. Vous trouverez des bulletins de commande à l'administration communale ou sur le site [www.bougy-villars.ch](http://www.bougy-villars.ch)

## NATURANDO

---

La nouvelle brochure NatuRando est arrivée. Il s'agit d'un recueil de 34 balades dans la nature et les forêts éditées par la Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois. Il

contient une carte régionale du périmètre couvert par l'ensemble des sentiers, 34 descriptifs complets avec cartes, une fourre en plastique pour prendre le descriptif avec soi et la brochure « Arbres & Arbustes des forêts vaudoises ». Le NatuRando est disponible à l'administration communale au prix de CHF 20.-/pièce.

## DOCUMENTS D'IDENTITE

---

L'Administration communale sera **FERMEE du 13 juillet 2009 au 3 août 2009.**

Nous vous invitons à faire le nécessaire en ce qui concerne les démarches pour l'obtention des documents d'identité. Nous vous rappelons que le délai pour l'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport est de 15 jours ouvrables (3 semaines). En cas d'urgence uniquement, l'obtention d'un passeport provisoire est possible aux conditions suivantes :

- ♦ Se munir de la déclaration de perte ou de vol établie auprès de la Gendarmerie.
- ♦ Se déplacer en personne à Lausanne (Service de la population, Secteur des documents d'identité du Canton de Vaud, ch. de Mornex 3 bis).
- ♦ Justifier de son identité en présentant le livret de famille ou un acte de naissance ou le permis de conduire ou le document d'identité échu. La présentation d'un billet d'avion peut éventuellement être requise.
- ♦ L'obtention d'un passeport provisoire est possible au prix de CHF 100.-. Il ne sera valable que pour la durée du séjour à l'étranger.

## PETANQUE

---

Piste de pétanque de l'église : stamm tous les vendredis soir dès 17h30.